

Session de consultation avec les acteurs culturels régionaux sur la révision de la Politique Européenne de Voisinage

Casablanca 28, mai 2015

Nos activités de coopération, bilatérales ou régionales (comme le programme Med culture), sont mises en œuvre dans le cadre stratégique global de la PEV. La philosophie de nos actions, les instruments utilisés, sont influencés par ce cadre. Après 10 ans de mise en œuvre c'est un bon moment pour un bilan.

Pour rappel, la PEV a été lancée en 2004 dans l'optique de développer des relations plus étroites avec les pays voisins, non nécessairement destinés à adhérer à l'UE. Elle a mis la région du voisinage, et donc les partenaires de la méditerranée du sud, au centre des priorités stratégiques diplomatiques, avec des moyens financiers qui n'ont jamais faibli. Mais elle n'a pas pu répondre à toutes les aspirations politiques et sociales, ni constituer un rempart contre les conflits.

Ce processus de révision est en cours depuis le mois de mars, dans chaque pays. Les acteurs culturels, société civile, institutionnels, partenaires, trouvent ici une occasion de donner leur point de vue (mais peuvent aussi le faire plus tard, via l'adresse : Near-Neighbourhood-Consultations@ec.europa.eu). Cette réforme aborde 3 aspects:

- ✓ Les domaines de coopération et acteurs impliqués dans la PEV ;
- ✓ Méthodologie et outils de travail de la PEV ;
- ✓ Dimension régionale et multilatérale de la PEV ;

1- Les domaines de coopération et acteurs impliqués dans la PEV

Les partenariats noués avec chaque pays sont sensés être ciblés sur des intérêts communs. Au-delà de ce principe, plusieurs perceptions pourraient se confronter : certains peuvent voir la PEV comme un projet géopolitique, dans lequel la sécurité serait amenée à prendre une importance croissante. D'autres conçoivent davantage la PEV comme projet essentiellement socio-économique qui justifie une coopération exclusivement sectorielle.

A ce stade, parmi les domaines présents dans l'offre européenne, on trouve :

- L'accompagnement des processus de réforme nationaux, avec une coopération financière qui appuie des politiques économiques, sociales, les processus de démocratisation avec une ambition dépendante des capacités et des orientations de réforme de chaque pays.
- Le commerce avec la libéralisation des échanges de produits industriels, puis des produits agricoles et maintenant cette nouvelle génération d'accords commerciaux (ALECA – accords de libre-échange complets et approfondis) qui ne visent pas à plus de libre échange mais plutôt à une convergence économique.
- Un autre domaine dans lequel l'UE a proposé de coopérer davantage avec les pays intéressés, c'est la migration, avec des Partenariats pour la mobilité, qui essaient de traiter l'ensemble des questions migratoires, migration légale comme migration irrégulière, dans une approche globale.

- Les acteurs de la région sont invités à donner un avis sur les secteurs d'intervention de la PEV : Sont-ils pertinents? Suffisants ? Y'a-t-il d'autres secteurs considérés prioritaires et qui n'ont pas été traités par la PEV ?
 - Comment renforcer la position économique, politique et sociale des jeunes? Comment la PEV pourrait-elle contribuer à mieux lutter contre la discrimination à l'égard des groupes vulnérables?
 - Une question fondamentale est bien entendu la place dédiée à la culture dans la PEV. Est-ce un domaine qui a reçu suffisamment d'attention ?
 - Comment mieux articuler la coopération sur la culture avec d'autres dimensions, comment la culture peut-elle être un vecteur de développement économique, social, humain?
 - Le lien entre la culture et la lutte contre la radicalisation est à mieux appréhender (la culture dans la construction du référentiel identitaire, culture et appartenance religieuse...). Quelle est la priorité : promouvoir l'action culturelle comme rempart potentiel à la montée des extrémismes ou protéger la culture des extrémismes ?

2- Méthodologie et outils de travail de la PEV

2.1 La PEV s'appuie un outil : le plan d'action voisinage, dont on parle peu au quotidien mais qui structure notre dialogue et inspire nos axes de coopération bilatéraux. Cela nous permet aussi d'effectuer un suivi avec la publication d'un rapport de progrès annuel, public. Mais certains pays n'ont pas négocié de tels plans d'action.

- Les plans d'action PEV constituent-ils l'outil approprié pour approfondir les partenariats? Sont-ils trop larges? La culture y a-t-elle suffisamment de place?
- Les rapports de suivi sont-ils des instruments utiles pour vous permettre de prendre connaissance de la perception de l'UE des progrès réalisés par le pays partenaire ? ou trouvez-vous qu'ils ne répondent pas à vos besoins ?

2.2 La perception de nos instruments de coopération par nos partenaires qui nous intéresse également.

- Le choix des secteurs et les mécanismes de mise en œuvre de l'aide financière de l'UE sont-ils appropriés? Comment en renforcer l'impact ? quelles recommandations sur l'articulation entre programmes bilatéraux et régionaux, le choix des groupes cibles, des partenaires, la flexibilité/réactivité...

2.3 Quid des formats de consultation ?

- Comment développer le dialogue et la coopération avec la société civile au sens le plus large? Quelles sont vos propositions/recommandations pour une participation efficace de la société civile, que ce soit dans le cadre des activités culturelles ou dans les autres secteurs? avec quels mécanismes ?

2.4 La communication. Comment mieux communiquer sur la PEV et sa mise en œuvre ? Comment jugez-vous la communication de l'UE, êtes-vous suffisamment informés sur ses activités et ses opportunités mais aussi sur sa vision ? Quels types de messages devraient être promus par notre communication ?

3. Dimension régionale et multilatérale de la PEV

- La dimension multilatérale peut-elle encore apporter une valeur ajoutée supplémentaire à la PEV? Serait-il possible d'améliorer la coopération avec les autres acteurs régionaux (le Conseil de l'Europe, UMA, la Ligue des États arabes, l'Organisation de la coopération islamique,...)? Certains de ces acteurs pourraient-ils amener une valeur ajoutée dans le domaine de la culture ? (comme dans d'autres domaines)
- Comment améliorer la concertation dans les enceintes multilatérales avec nos partenaires?
- Comment la PEV pourrait soutenir la mise en œuvre d'initiatives et projets d'intégration régionale et inter-régionale ? Comment promouvoir la coopération triangulaire (les « voisins des voisins »), sur la culture comme sur d'autres domaines.
- Quels outils permettraient à l'UE de réagir plus efficacement à l'évolution rapide de la situation dans son voisinage, compte tenu notamment de la persistance de facteurs d'instabilité et de conflit, en particulier dans la région sahélo-saharienne et le Moyen Orient?

L'enjeu du débat aujourd'hui est donc double : (i) votre avis sur la thématique culturelle et sa place dans la réforme de la PEV ? (ii) votre avis comme acteurs de cette politique sur ses enjeux globaux, ses approches et ses méthodes.